

rendez-vous **RDV**

la lettre du CAUE de la Drôme
N°67 // FÉVRIER 2019

Un jardin public
conçu pour et par
les habitants
**Le Clos Nougier
à Andancette**

“ Le CAUE de la Drôme
fête ses 40 ans ”

Hervé Chaboud
Président du CAUE

40
- LA
DRÔME -
ANS
c.a.u.e

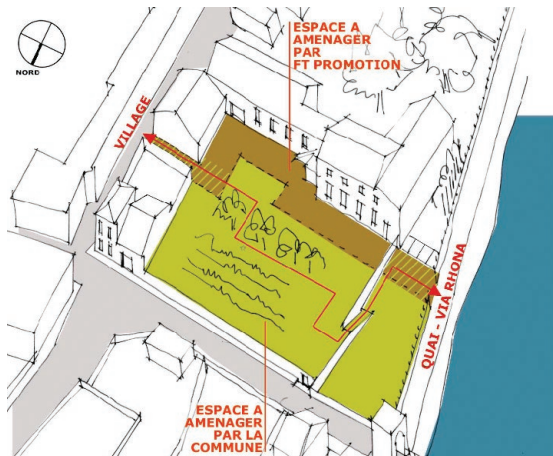


Un jardin public conçu pour et par les habitants Le Clos Nougier à Andancette

Le 7 juillet 2018, la commune d'Andancette inaugurait Le Clos Nougier, un jardin public implanté sur la rive du Rhône à deux pas du centre-bourg. Dans une ambiance très festive, 150 personnes se pressaient ce jour-là pour saluer l'ouverture du jardin. Un espace public pas tout à fait comme les autres parce que conçu pour et par les habitants d'Andancette.

Un trait d'union posé entre le centre-bourg et le Rhône

Fin 2013, la commune d'Andancette préempte une parcelle non bâtie située en bordure du Rhône. Ce tènement a été repéré comme un foncier stratégique dans le cadre d'une Approche environnementale de l'urbanisme/AEU réalisée en 2011 sur l'ensemble de la commune. En amont de la révision du PLU, cette étude⁽¹⁾ – commandée et financée par la Communauté de communes Rhône Valloire/CCRV – a aidé la commune à identifier les enjeux environnementaux et à définir les objectifs de son projet urbain. La création d'un espace public qui permettrait de mieux relier le bourg aux rives du fleuve et à la future ViaRhôna (véloroute) figure parmi ces objectifs. L'emprise foncière acquise par la commune se situe sur une propriété plus large comportant plusieurs bâtiments contigus qu'un promoteur privé a achetés en vue de revendre "à la découpe" plusieurs appartements. L'appui de l'architecte-conseiller de la CCRV a permis à la commune de s'assurer, en amont de la préemption, de la bonne cohabitation de son projet avec celui du privé, en prévoyant notamment les accès au futur jardin public.



Une démarche participative et culturelle

En 2014, les élus d'Andancette qui souhaitent lancer le projet, font appel au CAUE. Appuyé par la Communauté de communes, celui-ci suggère alors au maire de mettre en place une démarche participative qui donnerait la parole aux futurs usagers du lieu. Après un débat au sein du Conseil municipal – certains redoutent une perte de temps et le risque que « cela parte dans tous les sens » –, l'idée de cette concertation habitante est retenue. Pour en définir le contenu et l'animer, le choix des élus se porte alors sur l'association *Prenez Place et Compagnie*⁽²⁾ qui expérimente « toutes formes de concertations participatives concernant l'espace public, au moyen de l'outil culturel ». L'un des membres fondateurs, l'architecte-urbaniste Bernard Jay-Allemand, a piloté l'étude AEU et le PLU d'Andancette.

La démarche débute au printemps 2015 par une mobilisation citoyenne. Celle des écoliers, qui vont visiter le site, dessiner le jardin de leurs rêves et contribuer à l'écriture d'un conte ; celle des adultes, qui sur le terrain et en salle, commencent à exprimer leurs attentes. En juin, le point d'orgue de cette mobilisation est un pique-nique partagé qui réunit sur le site plus de 120 personnes. Entre deux jeux et diverses animations festives, entourés par les dessins d'enfants exposés, les habitants sont invités à réfléchir sur la qualité et l'esprit du lieu, et sur son futur nom. Après l'été, le projet entre dans une phase plus opérationnelle. Les élus, désireux que la dynamique participative, créée et entretenue par une forte communication⁽³⁾, se poursuive, confirment *Prenez Place et Compagnie* dans son rôle d'animateur de la démarche. Parallèlement, sur la base d'un cahier



▲ Pique-nique participatif et festif le 27 juin 2015

◀ Schéma d'organisation des accès au site proposé par l'architecte-conseiller de la CC Rhône Valloire - 2013

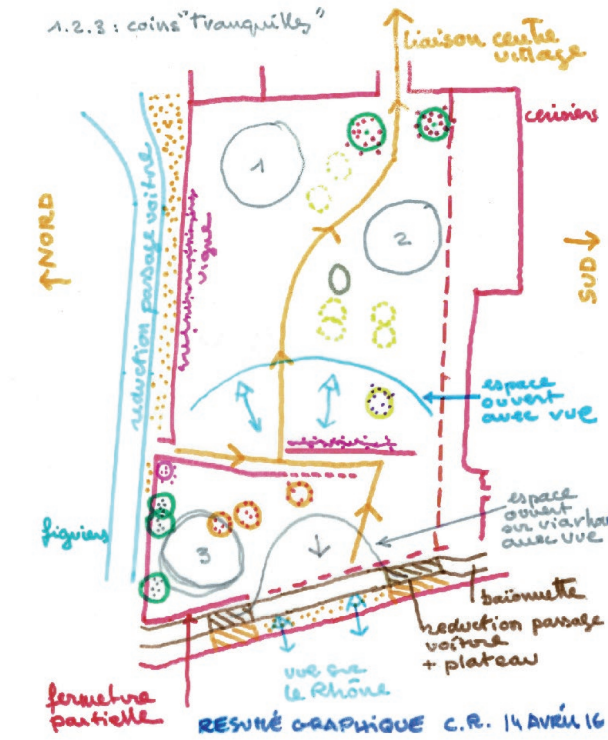
des charges établi avec l'aide du CAUE, le cabinet de paysagistes *Atelier Verdance*, qui a démontré son intérêt pour les démarches participatives, est choisi pour réaliser l'aménagement du jardin dans le cadre d'une réflexion élargie à l'ensemble du quartier. Au printemps 2016, des ateliers thématiques sont organisés. Réunissant chacun entre 30 et 40 habitants, ils sont à la fois culturels (interventions de professionnels, projections de vidéos, lectures de textes littéraires sur les jardins, le paysage ou le Rhône), conviviaux (repas partagés) et très studieux. Ils permettent d'établir un état des lieux précis du terrain, de réfléchir à ses usages, à ses ambiances et au traitement de ses limites... pour aboutir à l'écriture du programme. Celui-ci et un premier avant-projet dessiné par *Atelier Verdance* sont présentés officiellement aux élus et à la population lors d'un second pique-nique festif fin juin 2016. Très bien reçu, le projet est finalisé à l'automne suivant.

Un jardin déjà bien approprié

Le Clos Nougier a été réalisé⁽⁴⁾ selon les vœux des habitants. Etagé sur deux niveaux, il s'ouvre sur la ViaRhôna. Ses éléments identitaires sont conservés et valorisés : murs d'enceinte, bassins, présence d'un verger, vues sur le Rhône. On y trouve des jeux pour enfants, une prairie, des fruitiers, un espace réservé pour un futur jardin potager... et un édicule buvette/toilettes tout à fait original : un ancien container à bateaux offert par la Compagnie nationale du Rhône qui a ainsi voulu saluer « le lien du projet avec le fleuve ».

Interrogé sur le bilan qu'il tire de l'expérience, Frédéric Chenevier, le maire d'Andancette, se réjouit : « les gens sont fiers et contents, ils se sont totalement appropriés le lieu : au moindre problème – un robinet qui fuit – ils m'avertissent immédiatement. Dès son ouverture, le jardin a été très fréquenté, même les ardéchois traversent le pont ! Des manifestations s'y sont déjà tenues : feu d'artifice du 14 juillet, étape d'un rallye cycliste organisé sur la ViaRhôna par des étudiants lyonnais, réunion de la Comcom Porte de DrômArdèche (mes collègues élus voulaient voir le jardin dont je leur avais tant parlé !). J'ai des demandes de location pour des spectacles de plein air. Enfin, une association s'est portée candidate pour gérer le jardin potager. Et puis, cela m'a rapproché de mes concitoyens, ils m'abordent plus facilement pour évoquer tel ou tel sujet. Et ça, c'est une très bonne chose ! »

(1) Etude réalisée par Atelier éO/Maxime Tassin/SETIS.
(2) *Prenez Place et Compagnie* est né du mariage entre l'*Atelier du Possible*, compagnie de théâtre et de contes, et l'*Atelier éO*, agence d'architecture et d'urbanisme.
(3) Supports d'information communale : journal, site internet, affichage. Page facebook créée par *Prenez Place et Compagnie*, films vidéos retraçant tous les temps forts de la démarche réalisés par Gremonte audiovisuel.
(4) Montant HT de l'opération : 419 899 €, dont travaux : 367 571 €. Total subventions : 275 924 € (65,70%) dont : CC Porte de DrômArdèche (fonds de concours : 66 853 €, sur démarche participative : 2 190 €), Compagnie nationale du Rhône : 15 000 €, Conseil départemental : 76 474 €, Conseil régional : 25 547 €, Etat (DETR) : 80 000 €, Réserve parlementaire : 9 860 €.



▲ Restitution de l'atelier participatif (mai 2016) : schéma réalisé par *Prenez Place et Compagnie*



▲ Le Clos Nougier, lors de son inauguration en juin 2018 :
- sa terrasse inférieure, ouverte sur la ViaRhôna et le Rhône,
- la terrasse supérieure : la guinguette et le bassin (au fond : le Pont Seguin)



“ Le CAUE de la Drôme fête ses 40 ans ”

Hervé Chaboud
Président du CAUE
Conseiller départemental

La Drôme figure parmi les premiers départements à se doter d'un CAUE. Le 30 mars 1979 marque ses débuts, deux ans seulement après la promulgation de la loi sur l'architecture. Celle-ci reconnaît que l'architecture est une expression de la culture et affirme en conséquence que la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion dans le milieu environnant, le respect du paysage naturel et urbain ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. La loi met en place les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement auxquels sont confiées quatre missions : l'information, la sensibilisation et la participation du public ; la formation des intervenants du domaine de la construction ; le conseil aux candidats à la construction ; le conseil aux collectivités. Tout était alors à inventer. En Drôme comme ailleurs, les premières années seront celles de l'expérimentation, puis ce seront celles de l'adaptation aux changements institutionnels, législatifs ou professionnels, mais aussi à l'évolution des enjeux urbains, architecturaux et environnementaux. Aujourd'hui, la place du CAUE est légitimement reconnue au sein du réseau de l'ingénierie publique en Drôme.

Le CAUE fête ses 40 ans. Qu'est-il prévu ?

Tout au long de l'année 2019, une marque « 40 ans » sera associée au logo. Un logo rénové à l'occasion de cet anniversaire, mais qui conserve bien sûr son identité drômoise. Quant à l'assemblée générale, elle prendra une tournure festive. Elle aura lieu le mercredi 19 juin 2019 dans un cadre atypique : le Baron de Bayanne, un espace dédié au spectacle et à la créativité, situé sur le parc d'activités de Rovaltain à Alixan.

Vous êtes président du CAUE depuis 2015. Quel bilan tirez-vous de l'activité du CAUE ?

Je suis élu à La Roche-de-Glun, une commune de 3 360 habitants, depuis 1983 et maire depuis 2007. Le CAUE est intervenu sur ma commune à plusieurs reprises, par exemple pour la restructuration et l'extension de l'école primaire. Je connaissais donc le CAUE avant 2015 mais pour être honnête, je n'ai appréhendé l'ensemble de ses missions qu'en prenant sa présidence.

Son rôle dans la formation notamment, ou dans l'information et la sensibilisation du public. Le CAUE a organisé des formations⁽¹⁾ en 2014 et 2015 : les nouveaux élus ont été nombreux à y participer,

elles répondaient donc à un vrai besoin. Avec le Groupe Technique Logement et Urbanisme⁽²⁾, les techniciens des collectivités locales se rencontrent 3 ou 4 fois par an, échangent leurs expériences... Les plus jeunes bénéficient d'actions pédagogiques, comme en 2017 des élèves de l'école Freinet à Valence. Pour ma part, j'apprécie la rencontre thématique organisée chaque année, ainsi que la conférence qui suit l'assemblée générale, comme celle de la paysagiste Laure Planchais en 2018. Ces deux temps forts sont des lieux d'échanges sur des sujets d'actualité, ils contribuent à l'animation du débat public en Drôme.

Le CAUE anime aussi le dispositif du conseil aux particuliers et son réseau d'architectes-conseillers déployé sur le département. Ces derniers accompagnent les porteurs de projet pour que leur maison réponde à leurs besoins, qu'elle soit bien orientée par rapport aux vues ou au soleil, que leur intimité soit préservée... Ils mettent leur expérience et leurs qualités d'écoute et de proposition pour développer un conseil de proximité, gratuit, neutre et indépendant.

Enfin, je voudrais revenir sur le conseil aux collectivités qui constitue la majeure partie de l'activité du CAUE. Je sais le soutien que le CAUE apporte aux élus, en particulier ceux des petites communes qui n'ont pas de services techniques, pas de services d'urbanisme... J'ai de nombreux retours en ce sens. Il est rassurant pour des élus d'avoir à leur écoute une équipe polyvalente, des gens aux compétences diverses et complémentaires qui analysent le problème, échangent pour apporter leurs conseils, se déplacent dans les conseils municipaux... Le Département l'a bien compris, et son soutien continu au CAUE le prouve. Afin de mieux faire connaître ses actions et celles de ses partenaires en matière d'ingénierie publique, il édite le guide Ingénierie pour la Drôme. Le CAUE y a naturellement trouvé sa place.

(1) Cycle de formations réalisé en partenariat avec l'ADIL et mené pour l'AMD (association des Maires et Présidents de Communautés de Communes de la Drôme) et le CNFPT sur les thèmes de l'urbanisme, des constructions publiques et de l'habitat (567 participants dont 2/3 d'élus).

(2) Organisation et animation du GTLU en partenariat avec l'ADIL (créé à la demande du Département).